



Changement de domiciliation enfant

Par **veronikamars**, le **21/02/2013** à **13:46**

Bonjour,

Mon ami a une fille qui va avoir 12 ans, celle ci vit actuellement chez sa mere mais veut venir habiter avec nous.

Nous lui avons expliqué qu'elle pouvait demandé a etre entendu par le juge et accompagnée soit de ses parents, d'un avocat ou d'une tierce personne. Elle a alors fait une lettre pour demander a être reçu et elle veut que ce soit moi qui l'accompagne.

Mon ami fait donc un dossier pour demander le changement de domiciliation et enverra la lettre de sa fille en même temps.

Pouvez vous me dire comment cela va se passer? va t on recevoir une convocation, y aura t il de stipuler que la petite a fait un courrier? peut on refuser que je l'accompagne?

Merci de vos reponses
cordialement